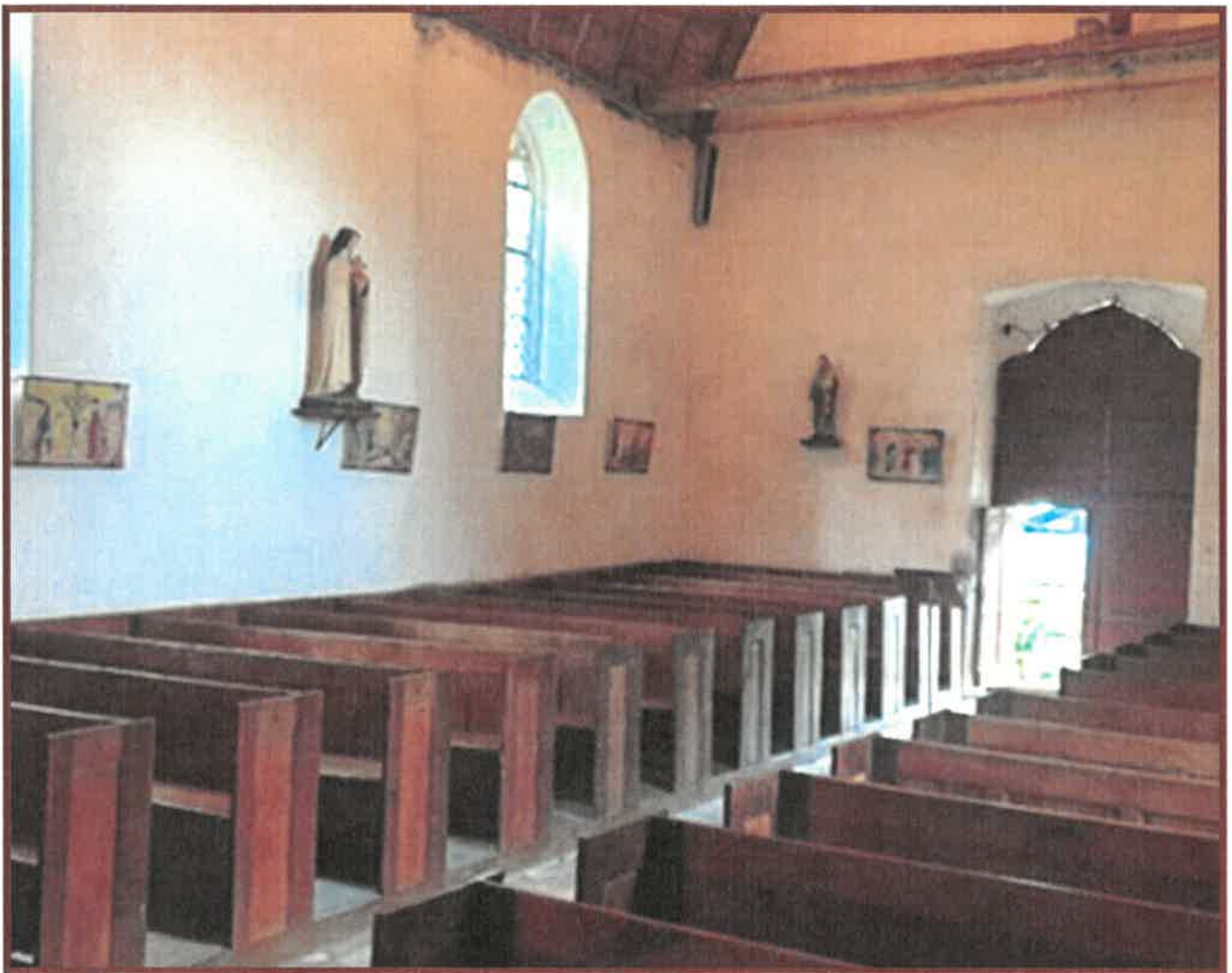




# La Gazette



*Revue d'informations municipale n° 29 - Janvier 2023*

# Sommaire

Le mot du Maire	1
Le Conseil municipal	3
L'église – le cimetière	4
La croix rouge	5
Energies renouvelables	6
Bilan financier	7
Le Sivos	8
Vie des associations	11
Vie Pratique	17
Le Syvalorm	17
Les aides à la personne et aux professionnels <i>(Atré, Soutien à Domicile, ADMR, Loircowork,...)</i>	19
Les services de la mairie	22
Les commerces et artisans montreuillois	24
Hébergements	26
Les professionnels de santé	28
Services Administratifs	29
Informations pratiques	30
Etat Civil	31

*Directeur de la publication : A Chevallier  
Conception : S. Le Cozleer – Rédaction S. Le Cozleer,  
avec la participation de la CCLLB, du CDT, du SIVOS  
et des associations  
Crédit photos : J.F. Le Cozleer, Sivos et Loircoshop*

# Le mot du Maire

*Nous sommes à mi-mandat, et pour la première fois, il a été possible de réunir les Montreuilloises et Montreuillois pour la cérémonie des vœux du Maire le 7 janvier avec la traditionnelle galette pour fêter cette nouvelle année.*

*En effet, il apparaît aujourd'hui que la pandémie de COVID 19 s'éloigne, ou tout au moins se ralentit, avec des conséquences moins graves pour les personnes.*

*Je remercie sincèrement tous nos concitoyens qui étaient présents à cette cérémonie.*

*Nous avons été honorés par la présence de notre Vice-Président du Conseil Départemental, Régis Vallienne, (l'enfant du pays). Etaient présents également les élus des communes voisines et les représentants des associations.*

*En premier lieu, je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur travail et leur sens du devoir au service de nos concitoyens au cours de l'année écoulée.*

*Je voudrais ajouter une mention particulière et remercier notre maire adjointe, Sylvie Le Cozleer, pour son dévouement au service de la commune et son action au quotidien à mes côtés.*

*Je tiens aussi à remercier le personnel municipal : Laura, toujours fidèle à l'agence postale et qui nous apporte sa contribution pour les tâches d'état civil. Les nouveaux arrivants Miguel, Romain et Sonia qui ont pris leurs fonctions au cours de l'année écoulée ; je peux affirmer qu'ils se sont parfaitement intégrés à leur poste et nous sommes heureux de les avoir recrutés.*

*Avant de vous parler des actions communales marquantes de l'année écoulée, je voudrais juste rappeler que le monde ne s'arrête pas à la porte de Montreuil le Henri, même si notre village ne manque pas de charme, cette année 2022, aura été mouvementée autour de nous.*

*La guerre en Ukraine, la canicule et la sécheresse, mais aussi la baisse des dotations aux collectivités, l'explosion des dépenses contraintes, la pénurie énergétique, la désertification médicale, l'inflation qui impacte notre vie au quotidien et l'insécurité qui règne, notamment, dans nos grandes villes.*

*La situation financière de la France est inquiétante :*

- L'endettement de la nation dépasse maintenant 110% du PIB.*
- Le déficit public annuel 2022 avoisine les 5%.*

*Même si je suis d'un naturel optimiste, tout laisse à penser que nous sommes installés dans une période d'instabilité et d'insécurité qui paraît durable hélas (mais vous l'aviez sûrement constaté vous-même...).*

*La France, dans son histoire, a toujours su surmonter ses épreuves, alors gageons malgré tout, qu'il en soit de même pour celles que nous traversons.*

*Parlons maintenant de notre commune :*

*Nous n'avons pas fait de folles dépenses en 2022, mais nous préparons l'avenir. Nous avons négocié l'achat des terrains pour le futur lotissement et travaillé sur les économies d'énergie à l'école.*

*Nous souhaitons vous offrir un coin lecture et, sur une idée géniale d'un bricoleur émérite, j'ai nommé Jean-Pierre David, notre commune peut se vanter d'avoir la plus belle boîte à livres de la Sarthe et même au-delà... du MONDE...*

*Au pied de la mairie, les passionnés de lecture trouveront de quoi se cultiver en lisant les nombreux ouvrages disponibles.*

*Toujours avec le même bricoleur de génie, nous avons remis à sa place le chemin de croix qui, depuis la réfection de l'église attendait son heure, sagement, dans un coin de la sacristie (c'est l'œuvre d'un(e) artiste inconnu(e) qui aurait séjourné à la communauté religieuse).*

*Chantale Antoine effectue un travail d'inventaire, secondée par Laurent Guérineau, qui permettra notamment d'afficher à l'entrée du cimetière un plan complet et à jour des emplacements. Le jardin du souvenir sera restauré, suite à la maladie des buis. Nous espérons pouvoir mettre en place un mémorial au niveau de l'ossuaire, afin d'inscrire le nom des personnes dont les tombes ont été relevées.*

*Pour le devenir de la Communauté religieuse, malheureusement la commune ne disposait pas des ressources financières suffisantes pour faire son acquisition et la transformer en maison de retraite, comme nous l'avions espérer.*

*Les informations qui nous sont parvenues nous indiquent que le diocèse envisagerait d'installer, avec un bail emphytéotique, l'association St. Joseph, à caractère religieux, (association qui officie déjà en Bretagne) dont l'objectif serait d'accueillir des personnes ou familles qui auraient besoin de se ressourcer. Je précise qu'il s'agit d'un projet....*

*L'enfouissement des réseaux dans la rue de Lucé est reporté à une date ultérieure, compte tenu du montant de l'opération (80 000 € dont un reste à charge pour la commune de 45 000 €). De même le projet d'aménagement du bourg (300 000 €) est reporté. Il nous a fallu faire des choix et gérer les priorités en fonction de nos ressources financières.*

*En ce qui concerne la maison abandonnée, rue des Anfrières, nous avons, après de multiples recherches, retrouvé l'un des propriétaires. Nous avons obtenu l'autorisation de pénétrer dans la propriété, pour dégager les ronces qui envahissaient les maisons voisines.*

*Pour ce qui est du devenir de la maison et du jardin, il nous faudra attendre une décision de justice.*

*Vous étiez nombreux à participer au repas des anciens ce 17 décembre dernier. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, avec la participation musicale, dansante et bénévole de Michel Papin que nous saluons et remercions chaleureusement. Le service à table a été effectué par quatre jeunes collégiens, sous l'égide du Centre social du Grand Lucé. Grâce à nos participations financières, ces jeunes vont pouvoir financer leur projet de voyage en Espagne et nous sommes fiers d'y avoir contribué.*

*Pour les projets futurs, notre municipalité mène actuellement deux grands études, nous espérons pouvoir obtenir les subventions nécessaires pour nous permettre de les mener à terme, mais ce n'est pas gagné d'avance...Les temps sont durs. Nous comptons sur l'expérience de Régis Vallienne pour nous guider...*

*En premier lieu, le lotissement (inscrit dans le PLUI) : nous allons acquérir les terrains cette année (environ 35 000€), c'est une première étape (l'objectif de ce lotissement est à terme, de faire venir des familles et des enfants pour l'école).*

*Deuxième projet, l'isolation par l'extérieur de l'ensemble scolaire (logements inclus), et le chauffage de l'école (seule) par géothermie. (le gouvernement nous demande d'économiser l'énergie et de moins dépendre des ressources fossiles).*

*Le coût est estimé à 482 000 €. Nous espérons mener à terme cette opération, tout dépendra de l'importance des subventions cumulées que nous obtiendrons.*

*Pour ce qui concerne les activités à Montreuil, je voudrais remercier Marie-Henriette Laurent, qui a maintenu en activité «Génération Mouvement». C'est une association qui s'adresse aux moins jeunes, mais aussi et surtout aux retraités, en animant des activités (parties de cartes, lotos, voyages etc.) Vous pouvez vous inscrire directement auprès de Marie Henriette.*

*Je tiens à remercier également Laurent Guérineau, président du comité des fêtes, pour avoir repris le flambeau et maintenu une activité pendant la pandémie.*

*J'insiste sur l'importance d'un comité des fêtes dans une commune. Par ses diverses manifestations, animé de bénévoles, il contribue à organiser des fêtes (évidemment) mais aussi il participe à la cohésion et l'esprit d'amitié qui doit régner entre les citoyens de notre village.*

*Je termine en vous rappelant, pour mémoire, que Montreuil accueillera le Comice agricole en 2024, institution séculaire que nous avons le devoir de faire perdurer. Le moment venu, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés.*

*Le conseil et l'équipe municipale se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux et nous formulons l'espoir que 2023 soit une année de bonheur, de santé et de prospérité pour tous.*

**Bonne année 2023.**

*Alain Chevallier*

# *Votre équipe municipale*



**Alain Chevallier**  
Maire



**Sylvie Le Cozleer**  
Première adjointe



**David Morille**  
Deuxième adjoint



**Chantale Antoine**  
Conseillère municipale



**Nathalie Ducreux**  
Conseillère municipale



**Fanny Hemme**  
Conseillère municipale



**Laurent Guérineau**  
Conseiller municipal



**Nicolas Huteau**  
Conseiller municipal



**Laurent Ragot**  
Conseiller municipal



**Samuel Trémeau**  
Conseiller municipal

---

# Eglise Sainte-Anne

*Le chemin de croix avait été retiré lors de la rénovation de l'église.*

*Nous avons pensé que vous apprécieriez de le retrouver. C'est désormais chose faite. Il a retrouvé sa place, avec la participation bénévole de Jean-Pierre David que nous remercions sincèrement.*



*Pour ceux qui l'ignoraient, ce chemin est l'œuvre d'un ou d'une artiste inconnu(e) qui aurait séjourné à la communauté religieuse.*

*Si vous voulez en profiter, l'église est ouverte tous les dimanches.*

*Sinon, vous pouvez passer en mairie, nous vous ferons un plaisir de vous ouvrir les portes.*



*Nous avons également renouer avec une célébration annuelle de la messe en notre église Sainte-Anne, qui s'est tenue le 24 juillet dernier.*

---

# Cimetière

Espace public et lieu de mémoire collective, le cimetière est à la fois un lieu de méditation, de recueillement et de rassemblement.

Il fait partie des compétences gérées par la municipalité qui doit faire face à divers enjeux d'aménagement.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans la majorité des espaces publics, complétée par l'arrêté du 15 janvier 2021 interdisant dans les cimetières l'usage des pesticides chimiques jugés "trop impactants pour les écosystèmes et nocifs pour les humains".

Trois types de pesticides sont interdits :

- les herbicides contre les "mauvaises herbes" (contenant du glyphosate jugé cancérigène)
- les insecticides pour lutter contre les insectes
- les fongicides pour éviter les champignons

Il est demandé à chaque personne entretenant une tombe de n'utiliser que des produits naturels.

Le non-respect de l'interdiction de ces utilisations est une infraction pénale.

L'équipe municipale et l'employé communal sont en cours de réflexion à propos des techniques d'entretien adaptées à la nature du terrain. La mise en place se fera progressivement. Nous faisons appel à votre indulgence et à votre contribution autour des tombes de vos défunts durant cette période.

Au cours de l'année, un plan du cimetière, établi sur un contrôle précis des emplacements, sera installé à l'entrée. La peinture des portails a commencé, la bordure végétale du jardin du souvenir sera repensée, les plaques d'identité des défunts de l'ossuaire seront apposées sur le mur à proximité, afin de donner une ambiance propice au recueillement et à la sérénité.

# La Croix Rouge nous ouvre ses portes

Christine et Jacques Pessereau, Etienne Gautronneau sont tous trois associés dans l'exploitation « La Croix Rouge ». Ils ont ouverts leurs portes à la Gazette.

Ces passionnés de nature sont installés depuis 1988 et ils exploitent une centaine d'hectares avec trois activités bien ciblées.

. 65 vaches laitières qui produisent quelque 490 000 litres de lait par an, «et la suite» (c'est-à-dire les génisses laitières pour les non initiés). Le troupeau est composé de «Prim'Holstein» et de «Brune des Alpes».



. environ 2 000 dindes de reproduction qui, une fois inséminées, produisent des œufs prêts à partir en couveuse. A noter qu'elles ont quand même 150 «copains» dindons.



. enfin les cultures, de blé pour la vente, et fourragères (maïs et herbage) pour leurs bovins. Le tout dans un système de production raisonnée.

Les volailles relèvent de Christine, alors que Jacques et Etienne gèrent le cheptel et les cultures.

La «fratrie» (Christine et Etienne sont frère et sœur) est secondée par deux personnes à temps partiel pour ce qui est de l'élevage des dindes (insémination et ramassage des œufs) et une personne ponctuellement pour les surcharges d'activité pour les vaches et la culture.

Avant les années blanches que nous venons de traverser, il n'était pas rare que la Croix Rouge soit un point-relais des «rando-ferme». De même les enfants des écoles venaient visiter leur exploitation.



Tamara

Enfin, Christine a ajouté une corde à son arc, puisqu'elle gère le gîte rural Beau Chêne qui a été ouvert il y a quelques années maintenant.

La réhabilitation de la maison de leurs parents leur permet, tout en conservant ce bien familial, d'accueillir une dizaine de personnes dans 140 m<sup>2</sup>, tout confort (dont le wifi) avec quatre chambres et un grand jardin arboré.

Le gîte reçoit beaucoup de vacanciers qui sont assurés d'y trouver calme et repos, de belles randonnées à faire, tout en étant très proches de nombreux sites à visiter. Il est également très prisé par un certain nombre d'entreprises qui le réservent tout au long de l'année lorsqu'elles doivent loger leurs employés en déplacement dans la région.

Des journées bien remplies à la Croix Rouge !

GAEC de la Croix Rouge      Gîte Beau Chêne  
Lieu-dit la Croix Rouge  
72150 Montreuil le Henri

# Energies renouvelables : les éoliennes

Vous n'êtes sûrement pas sans savoir qu'un mât de mesure (123,5 m de haut) pour une future d'éolienne a été installé sur la commune de Sainte-Osmane au lieu-dit «Le Goulay»\*. Ou tout au moins l'avez-vous aperçu depuis sa mise en place en septembre dernier.

Ce projet d'implantation concerne au final deux éoliennes par la société Valeco sur cette commune.

Nous reprenons ci-après les avantages présentés par les organismes :

*«L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs. En luttant contre le changement climatique, l'énergie éolienne participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels. Elle produit de l'électricité sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux (pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique), sans polluer les sols (ni suies, ni cendres).*

*Les propriétaires fonciers qui accueillent des éoliennes reçoivent annuellement une rémunération financière pour l'utilisation de leur terrain. Tout comme la mairie concernée qui perçoit une contribution annuelle de l'ordre de 10 000 € par mégawatt d'énergie produite.*

*La production éolienne d'électricité suit la consommation d'énergie : le vent souffle plus souvent en hiver, cette saison étant celle où la demande d'électricité est la plus forte.*

Mais il faut aussi considérer les inconvénients que ces installations présentent. Et les associations «anti-éoliennes» qui se sont créées, ou les particuliers qui s'expriment, ne partagent pas leurs opinions sur bon nombre de points, donc certains, très parlants, sont repris ci-après :

*«L'électricité éolienne est une énergie intermittente, l'énergie éolienne ne suffit pas en elle-même à définir une politique énergétique et environnementale.*

*Elle est dépendante de la topographie, de la météo et de l'environnement.*



*Des effets sur le paysage, problèmes de bruit ou d'interférences électromagnétiques pour des éoliennes bas de gamme.*

*L'un des inconvénients majeurs de cette énergie reste sa difficulté à la prévoir.*

*En effet, les vents sont difficiles à anticiper et il faut savoir que, si une éolienne a besoin d'un vent minimum pour démarrer, elle s'arrêtera de fonctionner en cas de vents supérieurs à 90 km/h. L'autre inconvénient majeur, souvent mis en avant par les riverains, est le bruit que cause cet équipement*

*De plus, le coût de l'implantation d'une éolienne reste important car cela nécessitera un volume de béton d'environ 300m<sup>3</sup>, soit quelque 800 tonnes, et l'intervention d'engins spéciaux (élargissement des routes pour le transport du matériel nécessaire à la construction puis les tranchées pour rejoindre des réseaux car ceux à proximité sont généralement insuffisants) et donc un coût de génie civil à prendre en compte. Qui supportera les coûts engendrés par ces travaux ?*

*Il convient également de souligner qu'il n'est pas simple de démonter une éolienne (300 m<sup>3</sup> de béton, le mât, les pales...). A quel prix et qui supportera ces frais ?*

*Autre point, et pas des moindres, la défiguration de la vallée, l'impact énorme sur la faune et la flore (un certain nombre d'associations de défense des animaux a d'ailleurs rejoint les associations opposées à cette installation), sur la qualité de vie des habitants, sans compter une forte dévalorisation immobilière de leurs biens.*

*Pour plus d'informations, contacter l'association Culture Nature Patrimoine Osmanien (CNPO) : [cnpovaldetangson@gmail.com](mailto:cnpovaldetangson@gmail.com)*

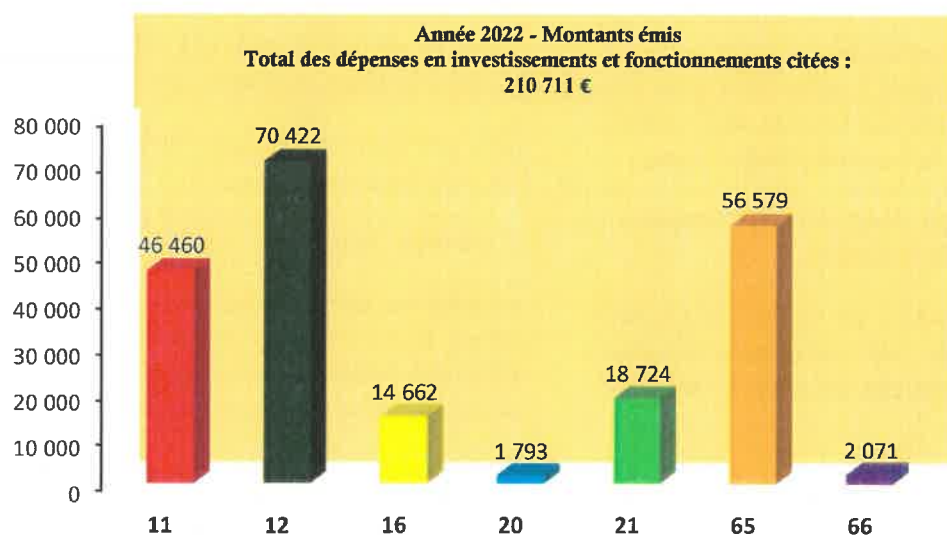
**En conclusion, le mât est visible sur toute notre commune et plus particulièrement très proche des hameaux des Charbonneries et de la Choquetterie, qui sont directement impactés sans pour autant recevoir une rémunération, puisque le Goulay, lieu d'implantation, est une enclave de Sainte-Osmane sur la commune de Montreuil.**

**Chacun est libre de son propre jugement. En ce qui concerne Montreuil, une délibération a été présentée au dernier conseil municipal et il en est ressorti une majorité défavorable à cette implantation.**

*\*pour connaître la distance entre le projet et les habitations, voir les outils de mesure disponibles sur [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)*

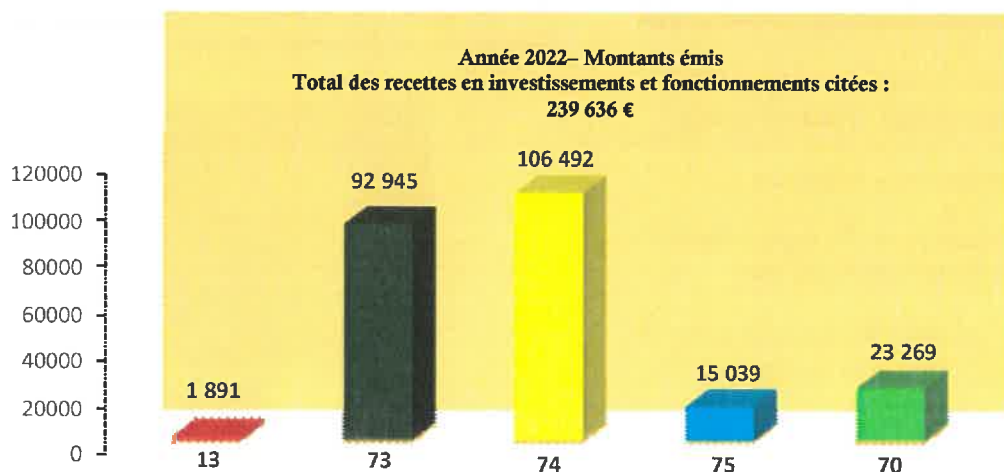
# Bilan financier 2022

## Répartition par chapitre en Dépenses



- 11 : charges à caractère général (énergie, eau, combustibles, carburants, fournitures de bureau)
- 012 : charges de personnel et frais assimilés (personnels, remplacements)
- 16 : emprunts et dettes assimilées (remboursements de prêts en cours)
- 20 i: immobilisations incorporelles (logiciels informatiques, etc.)
- 21 : immobilisations corporelles (travaux de cimetièrre, école, voirie, etc)
- 65 : autres charges de gestion courantes (indemnités, virement budget CCA, services incendie, etc.)
- 66 : charges financières (intérêts)

## Répartition par chapitre en Recettes



- 013 : Recettes diverses
- 73 : impôts et taxes
- 74 : dotations, subventions et participations et 10 : dotations et fonds divers
- 75 produits des services, du domaine et des ventes directes
- 70 : produits des services, du domaine et des ventes directes

# Le Sivos de la vallée des moulins de l'Etangsort

## "Au revoir" Catherine...

Le Sivos de la vallée des moulins de l'Etangsort a organisé un moment convivial mardi 5 juillet 2022 pour dire "merci" et "au revoir" à Catherine Paineau, qui a travaillé à l'école de Courdemanche pendant plus de 20 ans.

A 52 ans, Catherine Paineau avait envie de changement. Elle a pris un poste à l'école de Luceau.

Angevine, Catherine Paineau est arrivée à Courdemanche à l'âge de 25 ans. Elle venait pour travailler comme secrétaire chez Lahoreau, grossiste et marchand de vin à l'époque.



C'est à Courdemanche que Catherine a rencontré Didier, son mari, et ils ont eu deux enfants : Yohan et Elodie.

Un jour, elle a vu une annonce dans le journal.

Le Sivos de la vallée des moulins de l'Etangsort cherchait du personnel pour son école de Courdemanche.

Gérard Ramaugé, alors président du Sivos et maire de Courdemanche, a recruté Catherine en septembre 2001.

Sophie Manouvrier était la directrice de l'école de Courdemanche et Christiane Chauvin, ATSEM, y faisait ses dernières années.

La mairie avait profité de son recrutement pour créer la garderie, qui fonctionne toujours aujourd'hui.

Catherine est très attachée aux enfants, qui lui ont offert bouquets de fleurs, dessins et autres présents.

Juste un "au revoir" puisque l'habitante de Courdemanche reste dans son village...

## ... "Bonjour" Marion

A l'issue des entretiens effectués durant l'été, le Sivos a recruté Marion Launay, 25 ans, pour occuper le poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) que libère Catherine Paineau.

Originaire du Nord Sarthe (Beaumont-sur-Sarthe), Marion vient habiter dans le secteur pour rejoindre son compagnon.

La jeune femme est diplômée du brevet d'études professionnelles (BEP) services aux personnes, du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et prépare actuellement son CAP petite enfance par correspondance. Le Sivos l'encourage d'ailleurs à obtenir ce diplôme.

Elle est dotée d'une bonne expérience dans l'animation, l'enfance et la jeunesse, secteurs que Marion pratique depuis 2014.



Elle a pris ses nouvelles fonctions à l'école de Courdemanche à la rentrée 2022/2023 dans la classe d'Eva Du Bois, nouvelle enseignante des petites et moyennes sections.

# Mieux connaître le Sivos

## Qui sont les élus ?

Présidente :	Francis Boussion, Matthieu Paris, et en suppléante Solène Chabalier, pour Courdemanche
Natacha Longera (Courdemanche)	
Première vice-présidente :	Sylvain Bidier, Mathilde Liard, et en suppléant Aurélien Bourcier, pour Saint-Georges-de-la-Couée
Céline Auriou (Saint-Georges-de-la-Couée)	
Seconde vice-présidente :	Alain Chevallier, Laurent Ragot, en suppléante Fanny Hemme, pour Montreuil-le-Henri
Nathalie Ducreux (Montreuil-le-Henri)	

## Qui sont les salariés ?

- Katia Daguinet, secrétaire	- Maryline Courant, agent technique (cantine) Courdemanche
- Vanessa Combis, ATSEM Courdemanche	- Solange Pasquier, agent technique (cantine) Montreuil
- Marion Launay, ATSEM Courdemanche	- Laura Ingrand, agent technique (cantine/car scolaire) Montreuil

## Quel est le prix d'un repas à la cantine ?

Les repas de la cantine scolaire sont fournis par le Lycée Nazareth de Ruillé-sur-Loir.

Tarif repas enfant : 3 € 55

Tarif repas adulte : 5 € 75

## Quel est le budget du Sivos ?

Le budget annuel du Sivos est d'environ 200 000 €, répartis comme suit :

- 115 000 € pour les frais du personnel	- 33 500 € pour l'achat des repas de la cantine scolaire au LEP de Nazareth
- 5 800 € pour les fournitures scolaires	- 2 500 € pour achats des fournitures d'entretien des locaux + chauffage, téléphone, électricité et a
- 3 400 € pour le transport scolaire (sorties scolaires, remboursement aux parents et sorties piscine)	

En 2022, le Sivos a investi dans l'achat de containers isothermes pour la cantine, le montant s'élève à environ 10 000 €.

## Qui finance ?

Les charges du Sivos sont essentiellement financées par les trois communes :

- Courdemanche 92 446 €	- Montreuil-le-Henri 43 309 € 37	- St Georges-de-la-Couée 22 915 € 54
-------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

## Comment nous contacter ?

Le bureau du Sivos est situé près de la mairie de Courdemanche, place Gérard Ramaugé au 13, rue du Collège - 72150 Courdemanche

Tel. 02-43-79-25-56.

Mail : sivosvalleemoulins@gmail.com

Le secrétariat est ouvert les mardi et jeudi de 13 h à 17 h, ainsi que le vendredi de 13 h à 16 h

# Associations montreuilloises...

## Comité des Fêtes



«Pour l'année 2022, nous avons pu reprendre le cours de nos animations à peu près normalement.

Cinq manifestations ont été organisées :

. notre randonnée, avec le retour des VTT cette année, pédestre et équestre a eu lieu le 22 mai, sous un temps clément et les nombreux participants (90 à vélo, 55 marcheurs et 12 cavaliers) ont bien apprécié notre campagne et étaient contents de leur journée et... donc nous aussi !

. deux concours de boules ont été organisés les samedi 11 juin et 30 juillet sous le beau temps et avec une belle participation à chaque fois.

Il est d'ailleurs prévu pour 2023 un agrandissement du terrain en accord avec la commune afin de pouvoir accueillir plus de participants à l'avenir.

. notre brocante annuelle a eu lieu le dimanche 3 juillet. La place du village était bien garnie par les exposants, et par les visiteurs qui ont fait honneur au repas préparé et servi par nos bénévoles.

. enfin le dimanche 10 juillet, c'était la première édition de la Balade des 2 Clochers, une randonnée à pied entre les églises de Montreuil le Henri et de Tresson avec un concert dans chaque église et à midi un pique-nique au plan d'eau de Tresson.

2023 est là, voici les manifestations programmées :

- . les 11 et 12 février : concours de 17
- . les 13 mai, 29 juillet et 2 septembre : concours de boules
- . le 4 juin : randonnée VTT, pédestre et équestre
- . le 18 juin : brocante

D'autres, comme une nouvelle version de la balade des deux Clochers, et peut-être quelques nouveautés au programme.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 7 janvier et le bureau a été reconduit :

- . Président Laurent Guérineau,
- . Vice-président Johnny Leroux,
- . Secrétaire Claire Saignat,
- . Trésorière Valérie Bougain.

**Merci, merci...** on ne le dira jamais trop, à tous nos bénévoles sans lesquels rien de tout cela ne serait possible et merci également à la municipalité pour son aide régulière.»

*Laurent Guérineau, Président*



## Le Jardinier Sarthois

Section Montreuil le Henri



En premier lieu, je vous souhaite une bonne et heureuse année et que vos jardins soient prospères pour cette année. Tout comme l'an passé, l'année écoulée s'est avérée être une année blanche, compte tenu du contexte sanitaire.

La date de notre assemblée générale a été fixée au 5 février 2023 à 10 heures, au cours de laquelle sachets de graines, perception des cotisations et bien sûr notre célèbre tombola seront à l'ordre du jour.

Venez nombreux !

*Jean-Claude Gangloff, Président*

# Généralions Mouvement

Association des Retraités de Montreuil le Henri



En 2022, nous avons tenu notre assemblée générale le 5 mars. Mais nous n'avons pu faire le repas crêpes en février, ni le concours de 17 avec le Comité des fêtes.

Le 5 mai, nous partageons le repas de l'Amitié et le voyage cantonal a eu lieu à St Georges de Didonne fin septembre.

Enfin, nous avons partagé la bûche le 15 décembre.

## Voici le programme des activités proposées pour 2023

Jeudi 5 janvier : assemblée générale

Mercredi 1<sup>er</sup> février ; assemblée générale GM Pays De Luce

Jeudi 2 février : Repas crêpes

Jeudi 23 février : Spectacle « les pays du cœur pour l'Ukraine » au Mans

Mardi 28 mars à 14h30 : Assemblée Générale Départementale à l'Abbaye de l'Epau

Mercredi 19 avril : journée jarret avec le comique Cabochard

Jeudi 27 avril à midi : repas de l'amitié

Mercredi 24 mai : journée de la forme, plateau repas le midi

Vendredi 21 juin à 19h : repas fête de la musique

Jeudi 17 août à 14h : galette de la moisson et loto

26/27 août : comice à St Georges de la Couée

Mercredi 30 août : journée découverte canton de Malicorne

Samedi 2 septembre : Forum des associations au Grand Luce pour le canton

Jeudi 7 septembre : repas de la rentrée

Du 9 au 16 septembre : voyage ANCV à Seignosse

Mercredi 4 octobre : film de la semaine bleue à St Calais (gratuit)

Mercredi 29 novembre : journée de Noël

1/2/3 décembre : Téléthon

Dimanche 10 décembre : concert de Noël aux Planches à Courdemanche

Jeudi 14 décembre : Bûche de Noël

Les personnes qui ont internet peuvent consulter la page du club sur le site :

<http://www.gm-paysdeluce.jimdofree.com>

*Marie-Henriette Laurent, Présidente*

# ...et autres loisirs

## Musique de Courdemanche

Début juillet 2022, la musique de Courdemanche a eu le plaisir d'animer la randonnée des clochers à Montreuil le Henri avec un concert à l'église.

L'association compte actuellement une quinzaine de musiciens ; des jeunes de l'école de musique des Lyres lucéennes sont venus enrichir nos rangs et de nouvelles recrues arriveront prochainement !

En 2023, en plus de nos représentations habituelles (8 mai, 14 juillet et 11 novembre), nous ferons un concert à l'église de Courdemanche le samedi 29 avril, nous participerons à la fête de la musique toujours à Courdemanche le 24 juin.

Nous nous déplacerons également à Poncé-sur-le-Loir le 21 janvier 2023 pour la traditionnelle «Saint Vincent», à Cérans Foulletourte le 4 février, à Jupilles le 18 mars pour la journée internationale des forêts, et lors du comice de St Georges de la Couée les 26 et 27 août.

Nous espérons le public nombreux pour venir nous écouter lors de ces concerts.

Tous les ans, en fin d'année, les musiciens viennent à votre rencontre pour notre vente annuelle de calendriers.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur offrez.

La musique recrute !

Nous vous invitons à venir nous rejoindre lors d'une répétition (chaque week-end au 10 rue de l'église 72150 Courdemanche) en toute convivialité !

*Musicalement,*  
Vincent Ribémont, Président  
[musiquedecourdemanche@gmail.com](mailto:musiquedecourdemanche@gmail.com)



La formation musicale de Courdemanche

## Les lyres lucéennes

L'école de musique des Lyres Lucéennes forme cette année 55 élèves, enfants et adultes, habitants de l'ex-canton du Grand Lucé.

Cinq professeurs assurent les cours hebdomadaires de solfège, batterie, clavier, xylophone, saxophone, flûte, clarinette, trompette.

Ces cours ont lieu cette année sur les communes du Grand Lucé, Saint Vincent de Lorouër, Saint Pierre du Lorouër et Courdemanche.

Début décembre, les élèves ont présenté des morceaux préparés avec leurs professeurs.

En 2023, vous pourrez retrouver les élèves de l'école de musique lors de la journée internationale de la forêt le 18 mars à Jupilles.

Chaque année début septembre, nous sommes présents au forum des associations au Grand Lucé. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Contact école de musique : Karine Maillard  
06.10.76.45.08 [ecole4lyres@gmail.com](mailto:ecole4lyres@gmail.com)



## Balade des deux clochers

Tresson et Montreuil le Henri ont souhaité partager une belle journée ensemble.

En effet les mairies et les comités des fêtes se sont associés pour organiser une balade le 10 juillet et donc une journée conviviale avec leurs habitants.

Ce fut un bon moment partagé sous un magnifique soleil qui rencontra un beau succès, avec un grand nombre de participants. Ils ont pu apprécier les concerts donnés dans chaque église et le parcours de cette belle journée ensoleillée.

Après le petit café d'accueil offert par le comité des fêtes de Montreuil, la musique de Courdemanche nous a enchantés avec son concert.

Puis départ de la balade, pour Tresson, où la chorale de l'école intercommunale de Musique du Gesnois Bilurien, « Epichoeur », a accueilli les marcheurs par un très beau concert à l'église.

L'apéritif offert par la municipalité de Tresson a précédé le pique-nique au lac.

Retour à pied pour les plus courageux sur Montreuil où un verre de l'amitié les attendait.



La Musique de Courdemanche en l'église Sainte Anne....

...et la chorale Epichoeur en l'église Saint Martin.



Une balade sous un beau ciel bleu

Montreuil le Henri - Tresson  
Première édition de la  
**«Balade des deux clochers»**  
Le dimanche 10 juillet 2022

**Déroulement de la journée**

- 9 h 30 : accueil à Montreuil, avec un concert donné en l'église Sainte-Anne par la Musique de Courdemanche
- 11 h 00 : «cheminons tous ensemble vers Tresson» (5 km)
- 12 h 30 : Epichoeur (chorale de l'école intercommunale de Musique du Gesnois Bilurien) vous attend pour un concert en l'église Saint-Martin de Tresson
- 13 h 30 : allons tous pique-niquer au plan d'eau de Tresson, sans oublier d'emporter notre panier repas !
- 15 h 00 : retour vers Montreuil (eh oui encore 5 km !) où un verre de l'amitié vous attendra pour clore cette belle journée.

**Venez très nombreux partager ce moment convivial !**

Entrée gratuite organisée par vos deux communes et comité des fêtes  
Vous pouvez faire quel que soit votre pique-nique  
Des cultures seront à disposition pour déposer votre panier repas et profiter au plan d'eau



## Un projet pour tous : Sentier pédestre «au fil du Loir»



«Notre Pays Vallée du Loir est riche de son patrimoine culturel, architectural, agricole, touristique, ...; cette richesse est valorisée via différents vecteurs : les acteurs touristiques dont l'Office du tourisme de la Vallée du Loir, les acteurs économiques qui assurent entre autre le développement d'équipements touristiques de qualité tels que les différents circuits de randonnée pédestre, etc.

Le Conseil de développement territorial, avec sa volonté de contribuer à mieux définir l'identité de notre territoire, a imaginé un projet de sentier au plus près de la rivière permettant de relier différents sentiers existants en les dotant d'un balisage et d'une signalétique communs pour informer les randonneurs, les touristes, les promeneurs locaux... de l'existence de sites intéressants et marqueurs de notre belle Vallée du Loir.

Plus précisément, ce sentier «**au fil du Loir**» pourrait voir le jour en reliant les tronçons déjà fonctionnels (Bazouges-Cré-sur le Loir, La Flèche, Luché Pringé, Le Lude, Vaas, Marçon...), en accord avec les propriétaires et locataires fonciers.

Le sentier s'écartera du Loir dans les bourgs pour contribuer à la vie économique locale ou en valorisant telle ou telle curiosité patrimoniale.

Ce projet a été présenté aux présidents des trois communautés de communes de la vallée du Loir.

Le comité syndical du Pays l'a adopté par vote favorable le 22 mars 2022.

L'accès au bord du Loir, qui est une rivière domaniale depuis le lieudit « La Pointe » à Chahaignes jusqu'à Bazouges-Cré sur le Loir, est permis à tout piéton en vertu d'une servitude dite de marchepied (code général de la propriété des personnes publiques, art. L2131-2 modifié par loi n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 62).

Ce sentier large de moins de 3 m, pourrait faire le lien avec d'autres sentiers (GR5, 40 plus belles randonnées en Vallée du Loir...) pour compléter des boucles communales et mettre en valeur des curiosités locales.

Nombreuses sont les parties prenantes qui encouragent ce projet. Il reste encore beaucoup de rencontres

à mener, de travail de pédagogie à déployer, de conciliations à établir avant d'aboutir à un résultat

Mais fort du soutien du plus grand nombre, la légitimité du Conseil de développement territorial n'en sera que plus grande pour avancer sur ce chemin encore sinueux mais prometteur d'un sentier en bord de Loir où il fera bon flâner !

Pour plus d'informations sur ce projet, envoyez un mail à

**[conseil.developpement@pays-valleeduloir.fr](mailto:conseil.developpement@pays-valleeduloir.fr)**

et nous nous ferons un plaisir de vous répondre».

*Conseil du Développement Territorial*

# Vie Pratique



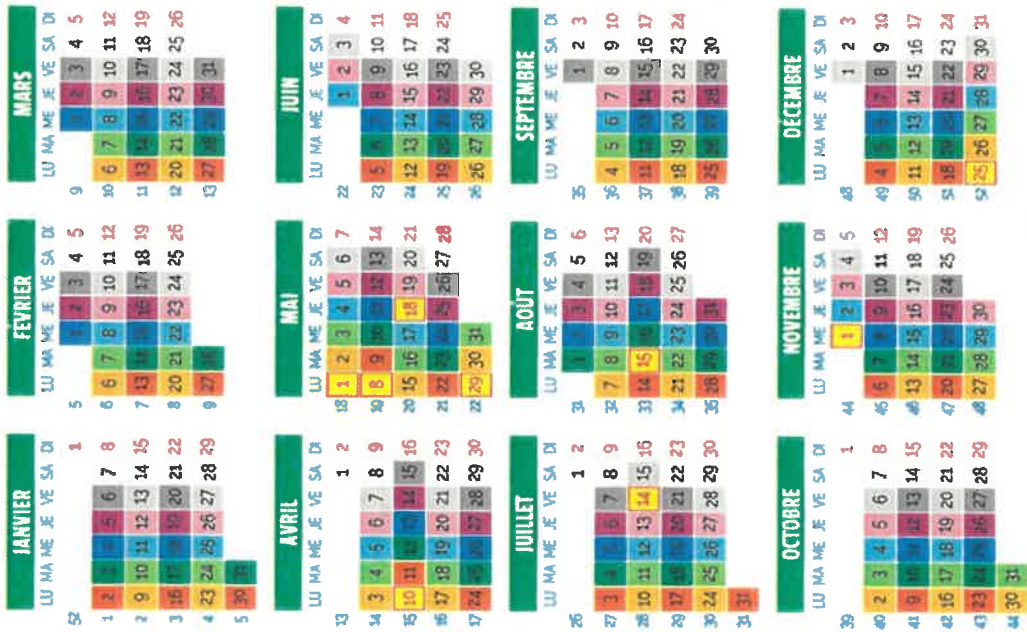
Les sacs jaunes pour les collectes sont disponibles en mairie et à l'agence postale aux heures d'ouverture (un rouleau à la fois par famille).

Pour mémoire, Montreuil le Henri s'inscrit dans la collecte du vendredi matin apparaissant en gris foncé sur le calendrier. Vous devez sortir vos bacs et sacs jaunes la veille au soir.

Contact du Syvalorm : 11 rue Henri Maubert - 72120 St Calais. Tél. 02 43 35 86 05.

## JOUR DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE

Ordures ménagères et emballages recyclables collectés le même jour



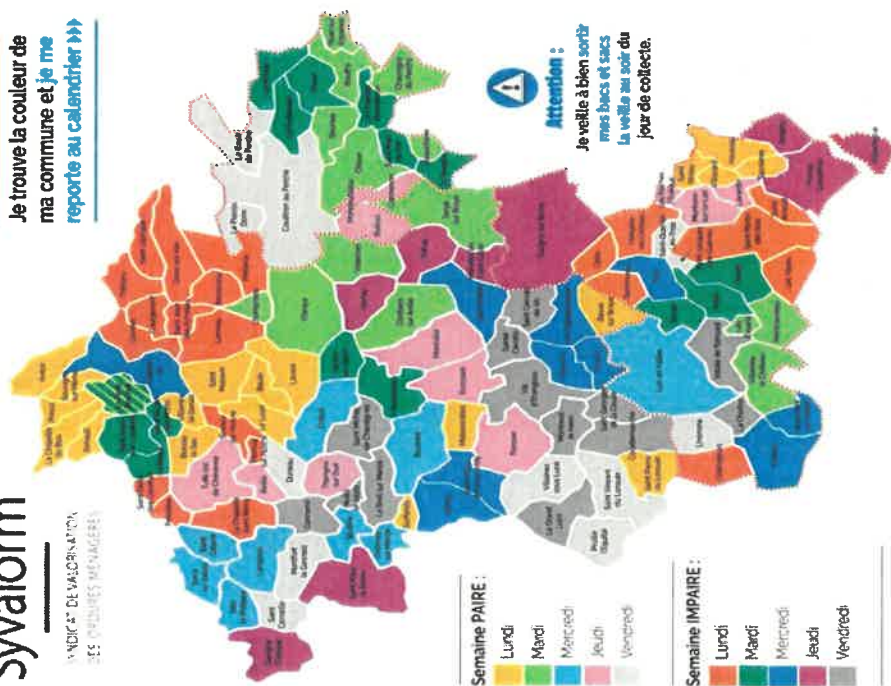
11 rue Henri Maubert  
72120 SAINT-CALAIS  
Tél. 02 43 35 86 05  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)



JOUR FÉMINÉ et jours suivants  
> collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

## Calendrier de collecte 2023

Je trouve la couleur de ma commune et je me reporte au calendrier



- Semaine PAIRE :**  
Lundi (jaune)  
Mardi (bleu)  
Mercredi (vert)  
Jeudi (orange)  
Vendredi (gris)
- Semaine IMPAIRE :**  
Lundi (rouge)  
Mardi (bleu)  
Mercredi (vert)  
Jeudi (orange)  
Vendredi (gris)



La Ferté-Bernard :  
Semaine impaire = Bac + emballages  
Semaine paire = Bac uniquement

Plus d'infos et vos démarches en ligne : [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

Les pots, flacons, bouteilles, bocaux et autres contenants en verre vont dans le container **VERT**.  
Les papiers, revues, cahiers, livres vont dans le container **BLEU**. Pas de cartons qui, eux, doivent être déposés en déchetterie. Ces deux containers se trouvent à la sortie de notre commune, après le monument aux Morts. Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de déposer des déchets sauvages** en dehors des lieux de ramassage **sous peine de sanctions**. Vous trouverez page suivante quelques consignes du Syvalorm

# Mémo TRI

## Les emballages recyclables

Tous les emballages plastiques



Les cartonnettes et briques



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Tous les emballages métalliques



Tous les petits emballages métalliques



NOUVEAU



Jamais emboîtés ! Vides, aplatis et en vrac.

Attention !

Les sacs et bacs jaunes doivent être bien triés ! En cas d'erreurs de tri, ils ne sont pas collectés.

## Le verre

Les pots, bouteilles, flacons, bocaux vont dans le conteneur VERT.



## Les papiers

Les papiers (revues, cahiers, livres) vont dans le conteneur BLEU.



Cartons interdits ! Ils sont à déposer en déchèterie.

## Les textiles

Les vêtements, linge de maison, chaussures par paire, en bon état ou usés sont à déposer propres et sacs en sacs. Ils seront recyclés ou réutilisés. En savoir plus : [www.lefilindutextile.fr](http://www.lefilindutextile.fr)



## Le composteur



Pour les déchets de jardin et de la cuisine, vous pouvez utiliser le composteur et ainsi les valoriser en compost.\*



\*Pour l'achat d'un de ces 2 modèles, RDV sur notre site, onglet « Mes démarches ».

## Bac à ordures ménagères

À sortir la veille au soir du jour de collecte, poignée tournée vers la route, couvercle fermé et bien visible sur la voie publique. Les bacs qui débordent, les sacs au sol ne seront pas collectés.



Seuls les bacs fournis par le SYVALORM sont collectés.

## Les déchèteries

Pour les déchets qui ne sont pas collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et de leur nature. Les dépôts sont limités à 4 m<sup>3</sup> mensuels (déchets verts : apports de 6 m<sup>3</sup> autorisés sur les plateformes)



Carte d'accès OBLIGATOIRE



CONSIGNES DE COLLECTE

**AVANT LE JOUR DE COLLECTE :**

- Depositer les bacs et sacs la veille au soir du jour de collecte, et bien visible.
- Bac avec poignée visible et tournée vers la route.
- Sacs jaunes, bien triés à côté.

**APRÈS LE COLLECTE :**

- Reprendre rapidement le bac vers le passage du camion.
- Tout est révisé pour un erreur de tri, il ne sera repris au sol, il doit être immédiatement repris par son propriétaire après la collecte.

Ne pas laisser les bacs au bord du bac.

**BIEN !** Les déchets abandonnés aux mauvais endroits ne sont pas collectés par les services de collecte habituels. Les dépôts abusifs sont des infractions passibles d'une amende articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

MOINS JETER en COMPOSTANT

**Quels déchets composter ?**

**Déchets de jardin**

- Tontes
- Feuilles
- Tailles de haie
- Plantes
- Petits branchages

**Déchets de cuisine**

- Epluchures de fruits et légumes
- Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- Coquilles d'œuf
- Essuie-tout/mouchoirs
- Restes de repas (sauf viande/poisson)

Compostez vos déchets ménagers ménagers de 30%\*

**2 modèles disponibles :**

- Bac : 300 (72x70) cm - 25 euros
- Plastique recyclé : 650 (85x120) cm - 30 euros

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :** Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets\* pour tous en Europe. Mise en œuvre de solutions de compostage de proximité (Compostage individuel et partagé). \* Les biodéchets, ce sont les déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Les ordures ménagères sont soustraites de 20% de biodéchets\*. En compostant à domicile cette part soustraite nous réduisons d'autant les ordures collectées, donc les coûts d'élimination, et soulagons notre bac des ordures ménagères.

Composteurs en vente auprès du SYVALORM : Rendez-vous sur le site [syvalorm.fr/onglet](http://syvalorm.fr/onglet) ou à l'achat les déchets.

Consignes de tri : sac jaune

Maintenant, tous les petits emballages métalliques sont valorisés

Dosettes de café, capsules, coffres de bouchons, opercules de pots et bouteilles : sont à déposer dans les emballages recyclables !

**TRI DES EMBALLAGES**

En vrac, vides et non imbriqués

**Emballages en plastique**

**Emballages métalliques**

**CITEO**

Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

**Emballages métalliques**

**Emballages briques & cartonnettes**

**NOUVEAU !** Tous les petits emballages métalliques se trient !

**AUTRES DESTINATION**

Couches, poussettes, jouets, vêtements, chaussures, électroménager, produits dangereux, déchets dangereux, déchets verts, déchets dangereux, déchets dangereux.

**VERRE et PAPIERS**

Bouteilles, pots, bocaux, emballages en verre, journaux, magazines, livres, cahiers, revues, emballages en papier.

**Déchets, jouets, Conteneurs de recyclage**

Conteneurs de recyclage, jouets, déchets, jouets, déchets, jouets.

DEBARRAS

**SYVALORM**

Vos démarches en ligne

[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

Siège

Autun

Tél : 03 81 22 22 22

# Les aides à la personne et aux entrepreneurs

## Association des Travailleurs en Recherche d'Emploi

Partenaire de l'Etat, du Département et de Pôle Emploi, cette association permet à un public en difficulté d'accéder à l'emploi et de bénéficier d'un accompagnement à un retour professionnel.

Atre  
28 rue Dunant  
72500 Montval en Loir  
Tél. : 02 43 79 41 20



Atre Chantier  
28 rue Dunant  
72500 Montval en Loir  
Tél. : 02 43 79 41 20

Le coin de l'Atre (recyclerie)  
Lieu-dit Le Rahart  
72500 Luceau  
Tél. : 02 43 46 38 11



## Soutien à domicile



Association de service à la personne installée depuis plus de 70 ans en Sarthe. Elle a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Vous avez besoin d'une aide à domicile pour vos tâches quotidiennes quelques jours ou tous les jours de la semaine (aide à la toilette, aux repas, au ménage, courses, etc.). Un numéro : **02 43 39 34 36**

## L'ADMR de la Chartre sur le Loir



L'ADMR est à votre disposition depuis de nombreuses années.

Intervenant auprès de l'ensemble de la population sarthoise, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose différents services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- Enfance et parentalité
- Accompagnement du handicap
- Services et soins aux seniors
- Entretien de la maison

La Maison des services ADMR Vallée du Loir  
16 rue Siméon Berneux  
72500 Montval en Loir  
Tél. 02 43 46 49 38 - Site : [www.admr72.fr](http://www.admr72.fr)

## Loircowork

Loircowork est un espace de coworking (travail partagé) et bureaux clés en main pour les professionnels.

C'est un lieu aménagé et équipé pour répondre aux nouvelles formes de travail.

Il est ouvert à tous les professionnels qui souhaitent développer leur activité, se tenir informés de l'actualité économique et se former pour rester compétitif.

Loircowork  
Zone de l'Aurière  
72430 Loir en Vallée  
Tél. : 02 43 38 16 17  
<https://www.loircowork.com>



## Loircoshop

### La boutique en ligne de Loir-Lucé-Bercé !

Dans le cadre du développement économique et numérique du territoire et pour accompagner au mieux les commerçants et artisans de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, les élus ont fait le choix d'investir dans une solution numérique, soutenue par la Banque des Territoires : **un site de vente en ligne,**

[www.loircoshop.com](http://www.loircoshop.com)

Selon les chiffres de la FEVAD\* : 68% des e-acheteurs considèrent que les commerces de proximité devraient proposer la possibilité de commander par internet et 52% des commerces indépendants qui vendent en ligne, sont en croissance.

### Un projet innovant pour le commerce et l'artisanat

Depuis plus d'un an, le pôle de développement économique et numérique de la communauté de communes travaille sur ce projet innovant. L'objectif étant de permettre aux commerçants et artisans de commercialiser leurs produits et leurs services sur un seul et même site internet. Héléna Péan, ancienne manager de Loircowork, s'est vue proposer cette nouvelle mission pour piloter le projet, accompagner les professionnels dans leur digitalisation et promouvoir Loircoshop auprès du public et des entreprises locales.

## Vendre en ligne les offres locales

Lancée depuis octobre 2022, cette plateforme web permet aux commerçants et artisans de commercialiser leurs offres en ligne.

Aujourd'hui, plus de 380 offres sont en ligne et plus de 30 commerces et artisanats sont visibles sur Loircoshop. Il s'agit notamment de sacs et petite maroquinerie, d'accessoires pour enfants, de vins et bières, de cosmétiques, d'objets de décoration, d'alimentation... proposés par des enseignes locales situées à la Chartre-sur-le-Loir, Thoiré-sur-Dinan, Marçon, Montval-sur-Loir, Le Grand-Lucé, Saint Georges de la Couée, Montreuil-le-Henri, Jupilles, Villaines-sous-Lucé, Loir-en-Vallée



Premières commerçantes présentes sur [www.loircoshop.com](http://www.loircoshop.com)

### Livraison à domicile ou retrait en boutique

Inspiré du fonctionnement des sites e-commerce, Loircoshop permet d'acheter en ligne grâce à un système de paiement par carte bancaire sécurisé, de retirer son colis en boutique selon la date et l'heure définie, ou bien d'être livré directement chez soi par colissimo.

Rendez-vous sur le site [www.loircoshop.com](http://www.loircoshop.com) pour découvrir toute l'offre proposée par les boutiques près de chez-vous.

### Quelle utilisation concrète pour les professionnels ?

Chaque professionnel qui souhaite vendre ses produits ou promouvoir son activité sur Loircoshop est autonome. Il gère ses offres comme il le souhaite. La **première** année d'utilisation est offerte par la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

Pour plus d'informations contactez Héléna Péan :

06 30 22 09 83 ou sur [bonjour@loircoshop.com](mailto:bonjour@loircoshop.com).

\* la Fédération du e-commerce et de la vente à distance

## PETR : Rénovation Énergétique

Afin de faciliter la rénovation énergétique de ses habitants, le PETR Pays Vallée du Loir lance un nouveau service permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés sur l'ensemble des étapes de leur parcours. Pour toutes questions ou simulation en ligne d'une première estimation d'aides : 02.52.70.09.82

<https://valleeduloir.croissance-verte.net/>

**Valleeduloir.croissance-verte.net** c'est un site internet et un numéro de téléphone unique.

La plateforme regroupe des articles sur divers sujets autour de la rénovation énergétique, un espace en ligne sécurisé pour suivre les étapes de son projet ainsi que des outils d'évaluation et de simulation pour obtenir des premières estimations.

Possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller pour être accompagné dans son projet.

Croissance Verte a été conçue dans le but de garantir à tous une offre de **services de qualité** et des **conseils non orientés** par des objectifs commerciaux.



Les conseillers en rénovation énergétique sont formés par l'ADEME. Les prestataires référencés sur la plateforme sont quant à eux tous des professionnels du bâtiment des Pays de la Loire certifiés RGE, qui s'engagent aux côtés de la structure à respecter un service et des travaux de qualité, et à délivrer des conseils objectifs.



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## Le Département crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau

Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m<sup>3</sup> et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le dossier de demande est téléchargeable sur [WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE](http://WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE) et sera à retourner au :

Département de la Sarthe  
Service Eau et Rivières Domaniales  
Place Aristide Briand - 72000 Le Mans  
ou par courriel : [celine.jallot@sarthe.fr](mailto:celine.jallot@sarthe.fr)



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LA FIBRE POUR TOUS EN SARTHE !

Un choix audacieux du Département, avec le soutien des Communautés de communes, de la Région, de l'État et des fonds structurels européens.

L'objectif de rendre raccordable 100% du territoire sarthois à fin 2022 est tenu. Plus de 40% des Sarthois sont déjà connectés au réseau fibre. Pour bénéficier de ce service, il appartient à chacun de souscrire une offre auprès de l'opérateur de son choix. C'est cet opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement entre le réseau public et l'habitation.

Le réseau déployé par Sarthe Numérique permet en effet de choisir un opérateur tout en conservant la possibilité de changer d'offre ultérieurement. Cet opérateur sera le seul interlocuteur du client durant toute la durée du contrat.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit en tout premier lieu vérifier le bon fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, s'est ensuite à l'opérateur du réseau fibre Sarthe THD d'intervenir, pour cela il doit être impérativement sollicité par l'opérateur.

Le bon réflexe à avoir en cas de panne : Appeler son opérateur ! Car Sarthe THD n'est autorisé à intervenir sur le réseau seulement que s'il est sollicité par l'opérateur du client final.

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition [www.infibrearsarthechezvous.fr](http://www.infibrearsarthechezvous.fr) et un numéro vert est également disponible ☎ 800 800 617.

#### Le saviez-vous ?

En application de dispositions décidées au niveau national sous le contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes (Arcep), dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 les opérateurs commerciaux ne proposeront plus à leurs nouveaux clients de services ADSL.

Dès lors, il peut être opportun, si vous n'êtes pas encore passés à la fibre optique de le faire dans les prochains mois, afin de renforcer la valeur de votre patrimoine et de faciliter une éventuelle mutation ou un changement de locataire. Le délai de raccordement est habituellement de quelques semaines, cependant pour les points les plus éloignés du territoire ce délai peut être porté à 6 mois.

Pour réaliser le raccordement entre le domaine public et l'habitation, les opérateurs utilisent les infrastructures existantes sur les propriétés privées. Après le passage du technicien de l'opérateur, s'il s'avère qu'une remise à niveau de ces infrastructures est à réaliser, le raccordement final ne pourra être effectué qu'après la prise en charge par le propriétaire de l'exécution des travaux nécessaires sur sa propriété. Mieux vaut donc solliciter sans attendre un opérateur pour le raccordement à la fibre de son habitation !

# Les services de la mairie

## Permanences des élus

### Mairie

1 place Sainte Anne  
72150 Montreuil le Henri  
02 43 44 82 07

### Horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30  
Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 15 à 16 h 45

✉ [mairie-montreuil-le-henri@wanadoo.fr](mailto:mairie-montreuil-le-henri@wanadoo.fr)

Alain Chevallier, maire  
Sur rendez vous : 06 09 78 68 44

Sylvie Le Cozleer, première adjointe  
Sur rendez vous : 07 81 33 33 13

David Morille, second adjoint  
Sur rendez vous : 06 68 54 49 81

## Personnel municipal

Romain Lepley  
Secrétaire de mairie

Laura Ingrand  
Préposée à l'agence postale

Sonia Dieumegard  
Technicienne de surface

Miguel Renard  
Agent technique

## Agence locale

Agence postale La Poste  
2 place Sainte Anne  
72150 Montreuil le Henri  
Tél : 02 43 44 82 00



Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9 h 15 à 11 h 45  
Vendredi : 14 h 30 à 17 h 00  
Samedi : 9 h à 12 h 30



## Location salle communale

SALLE 2023	Particuliers	Particuliers	Associations	Associations
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
<b>Samedi ou Dimanche</b>	170 €	220 €	85 €	110 €
<b>Journée supplémentaire</b>	50 €	50 €	50 €	50 €
<b>Vin d'honneur</b>	30 €	50 €	30 €	30 €
<b>Vaisselle pour 1 journée</b>	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert
<b>Vaisselle journée supplémentaire</b>	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert	0,60 € le couvert
<b>Réunion</b>	15 €	15 €	15 €	15 €
<b>CAUTION</b>	500 €	500 €	500 €	500 €
<b>Réservation</b>	75 €	100 €	75 €	100 €
<b>Nombre de personnes maximum : 150</b>				

### *A savoir :*

Réservation de la salle en mairie où un contrat de location sera rempli et signé avec chèque de réservation, chèque de caution et attestation d'assurance.

Vous avez également la possibilité d'emprunter des tables et des chaises, à titre gracieux. Vos remerciements peuvent se faire sous forme d'un don à la coopérative scolaire.

La commune vous offre la possibilité de louer la sono pour un montant de 40 € la journée, avec une caution de 700 €.

## Cimetière

<b>Cimetière - 50 ans</b>	<b>2023</b>
Commune	175 €
Frais d'enregistrement	25 €
<b>Total</b>	<b>200 €</b>

<b>Cimetière - 30 ans</b>	<b>2023</b>
Commune	145 €
Frais d'enregistrement	25 €
<b>Total</b>	<b>170 €</b>

<b>Cavurne - 15 ans</b>	<b>2023</b>
Commune	75 €
Frais d'enregistrement	25 €
<b>Total</b>	<b>100 €</b>

# Les commerces et artisans locaux

## LE DEPOT DE PAIN...

Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi matin,  
retrait du pain  
à l'agence postale.



Dimanche, le dépôt de pain est  
géré par vos élus de 9 h 30 à 10 h 30  
L'Epi Lucéen : 02 43 40 92 73

## LE POISSONNIER...



Joël Marcel tient boutique tous les jeudis soir de  
18 h à 18 h 30 sur la place Sainte-Anne pour vous  
proposer ses produits.

Tél. 02 43 44 67 19



**VENTE DIRECTE DE PORC  
BIOLOGIQUE**

Aurélien Bigarret  
Bourdigal  
72150 Montreuil-le-Henri  
06 63 60 41 86  
saveursdebourdiga@gmail.com

**Vente à la ferme**

Laurent Colas – viande bovine  
charolaise –  
06 79 14 48 98

new in town

**Steve's Diner Food-Truck**  
06-89-16-58-75



*Proche de chez vous.*

HAMBURGERS | SALADES | HOT-DOGS  
TACOS

*Pain spécial du boulanger, viande hachée sur  
place, frites maison.*



Sur Facebook : Ferme  
du Bois Taillis 07.81.78.49.86



**Ferme du Bois Taillis**

N°4 Les Bechenères 72150 Montreuil le Henri  
fermedubois@orange.fr  
<https://tatiannafoucault.wixsite.com/fermeduboisatillis>

Vente directe de produits fermiers (fruits et légumes, œufs, confitures)  
Visites et activités pédagogiques  
Elevage de chèvres anglo-nubiennes

**Le mardi soir, place Ste Anne, à partir de 17 h.**

**Elevage et pension pour chevaux  
Cosmétiques au lait de jument**



Elevage de la Perle d'Or  
Lucile Guiet & Nicolas Lehouane  
Tél. : 06 42 73 00 87 - 02 43 46 83 80  
elevage.perleor@gmail.com  
Assoperleor.wixsite.com/perleor



**Tony Canario**  
Electricité - Domotique - Alarmes

Automatismes  
Chauffage - Ventilation

Tél. : 06 23 92 17 12

**Assistantes maternelles agréées**

Christelle Legeay – 06 43 46 16 28  
Marilyne Mézière – 07 81 49 83 06

**EBTCE**

Construction et Rénovation du bâtiment

*Certifié RGE*

La Choquetterie

Julien.trinhvan@gmail.com

Tél. 07 78 84 13 93

**Assure au bon prix**

**Jérôme Morillon**

Courtier en assurances  
assureaubonprix@orange.fr

**PASCAL PICQUIER**

**ELECTRICIEN**

NEUF RENOVATION DEPANNAGE

**06 06 40 28 41**

72150 MONTREUIL LE HENRI  
DEVIS GRATUIT  
PASCAL.PICQUIER@LAPOSTE.NET



**YOGA**

*Professeure diplômée*  
06 75 38 43 18

**REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

Marie Eugénie Brossard

Les Ludaudières

Tél. : 06 07 43 57 46

lareflexodemarie@orange.fr

**Entretien espaces verts**

Stéphane Hertereau

Tél. : 06 30 94 07 61

**Frédéric VIVIEN<sup>06</sup>**

70 84 36 75 – frederic.vivien@hotmail.com

TRAVAUX DE CREATION-ENTRETIEN

# Hébergements

## Beau Chêne



*Situé au calme, ce gîte tout confort  
pour 10 personnes (4 chambres)  
vous accueille toute l'année.  
Grand jardin arboré non clos et terrasse.*



M. Mme Pessereau  
Croix Rouge  
72150 Montreuil le  
Henri  
Tél. : 02 43 44 89 92



## Place Sainte-Anne

Mr. Mme Saignat  
Bois  
72150 Montreuil le Henri  
07.86.43.74.62

*Gîte tout confort pour  
3 personnes,  
sur la place du village.  
Animaux acceptés  
Accès wifi*



## Et pour les balades alentours...

### La forêt de Bercé – 12 kms

5400 hectares l'une des plus belles forêts de France, composée de 3000 ha de chênes et de 2400 ha de résineux.

### La Chapelle Saint-Fraimbault – Saint Georges de la Couée – 5 kms



*Saint-Fraimbault*

### L'abbaye de l'Epau – 28 kms

L'ancienne abbaye cistercienne de la Piété-Dieu de l'Epau, fondée en 1229 par Bérengère de Navarre, veuve du roi Richard Cœur de Lion. Classée Monument Historique.

### Le parc zoologique du Domaine de Pescheray,

Le Breil sur Mézize – 17 kms

### Le Musée des 24 heures du Mans, – 29 kms

Situé aux abords du mythique Circuit des 24 Heures.

### Le zoo de la Flèche, parc animalier classé parmi les 5 premiers français - 61 kms

### Le zoo parc de Beauval, classé 4e plus beau zoo du monde – 120 kms

### Le château de Courtanvaux et son parc

Bessé sur Bray – 13 kms



### Le Mans et sa cité Plantagenêt, berceau dynastique - 32 kms

### Le château du Lude, édifié à partir du Xe siècle - 39 kms

### La Commanderie d'Arville ou le quotidien des Templiers - 43 kms

Lavardin, village médiéval, Trôo, village troglodyte, le manoir de la Possonnière, maison natale de P. de Ronsard, Saint-Jacques-des-Guérets et son église romane sur la route de St-Jacques de Compostelle, les châteaux de la Loire (Chenonceau 90 kms, Chambord 100 kms).

Et bien d'autres lieux ...

Sans oublier l'église Sainte-Anne de Montreuil le Henri bien sûr !...



---

# Les professionnels de la santé

## Maison médicale de Courdemanche

### Médecins généralistes :

Docteure Anne-Claire LAWSON : 02 52 50 00 01

Docteur Gabriel VOICU : 02 52 50 00 72/09 72 43 14 92

### Kinésithérapeute – Ostéopathe :

Benoît VERGERAU 02 43 79 32 77

### Pédicure – Podologue :

Violaine ROCHERON : 02 52 50 00 46

### Psychothérapeute :

Marie DELBOS : 06 37 67 85 32

**Infirmière (IDE) :** Eloïse POUPEE : 06 71 62 48 22

## Médecins libéraux et soins paramédicaux Le Grand Lucé

### Médecins généralistes :

Docteur Adèle NGA : 02 43 61 51 36

### Infirmières :

Stéphanie VILAIN

Vanessa ELOY } 02 43 86 34 03

Sandie APPRIOU

Anne-Sophie VELLA : 06 33 46 38 79

Céline MARMION : 06 62 44 64 38

**Soins infirmiers à domicile :** 02 43 40 92 13

### Kinésithérapie - ostéopathie :

Sophie BERTHONNEAU

Przemyslaw KLICH

Ivana AURELIU

Françoise PERSELLO : 02 43 85 61 14

Paul GAUTIER : 06 07 24 91 81

} 02 43 40 94 32

### Pédicure, orthopédiste :

Françoise DUFOUR : 06 16 19 36 98

**Dépistage Covid 19 sur RDV :** 02 43 94 71 50

## Pharmacies

### Pharmacie du Château :

2 rue de l'Hôtel de Ville

72150 Le Grand Lucé

Tél : 02 43 40 90 53

### Pharmacie Bracquemond

10 rue Beauregard

72150 Courdemanche

Tél. : 02 43 44 80 22

# Les services administratifs

## Services des Eaux

Communauté de Communes Loir Lucé Bercé  
6, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé  
Tél : 02.43.40.00.30

## Trésor Public

14, rue du 11 Novembre, 72500 Montval-sur-Loir  
Tél : 02.43.44.01.70

## Centre Social

2, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé  
Tél : 02.43.40.92.76

## Multi Accueil « Les Galipettes »

12, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé  
Tél : 02.43.40.14.26

## Caisse Allocations Familiales—Tél : 3230

178 Av Bollée, 72034 Le Mans

## CPAM de la Sarthe - Tél : 3646

178 avenue Bollée, 72033 Le Mans Cedex 9

## Préfecture

Place Aristide-Briand, 72000 Le Mans  
Tél : 02 43 39 70 00

## Sous-Préfecture

36 Rue Pape Carpentier, 72200 La Flèche  
Tél : 02 43 39 60 50

## Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

2 place Clémenceau - BP 40125 - Château-du-Loir  
72500 Montval-sur-Loir Tél : 02 43 38 17 17

## Gendarmerie Nationale

1 rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé  
Tél : 02.43.40.90.06  
Accueil service normal : lundi et vendredi de 14 à 18 h.

## Bus France Services

La Communauté de Communes Loir Lucé Bercé propose aux habitants du territoire de les aider dans leurs démarches administratives (dossier retraite, certificat de cession véhicule, impôts, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, connexion internet...), par le biais d'un bus qui sillonne les petites communes de son territoire.

*Permanence tous les mercredis matin des semaines impaires place Sainte-Anne.  
Tél : 07 56 22 15 36 - busfranceservicesloiruceberce@gmail.com*



## Conseillère numérique

Pour être guidé dans vos démarches en ligne, découvrir les outils numériques, le fonctionnement des mails, etc, le Département a mis en place des ateliers gratuits pour tous. Pour en profiter, contacter la mairie pour prendre un rendez-vous avec votre conseillère numérique.

## Numéros de téléphone utiles

**15** : Samu

**17** : Gendarmerie

**18** : Pompiers

**115** Samu social (sans abri)

**02 41 48 21 21** : Centre antipoison d'Angers

**09 72 67 50 72** : Urgence dépannage électricité

**08 00 47 33 33** : Urgence dépannage gaz

**112** : numéro d'urgence femmes victimes de violence

**114** : numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants. Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24h/24 et 7j/7. Des agents de régulation 114, sourds et entendant, gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

**119000** : Urgence sociale (enfance maltraitée)

## Quelques informations pratiques...

### Comment obtenir un titre d'identité, un permis de conduire, etc...

#### Cartes d'identité et passeports



Les pré-demandes peuvent être initiées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>) et les documents y afférents déposés, sur rendez-vous, en mairie habilitée : Ecomoy, Montval en Loir et Saint Calais pour la région. Il est possible également de se rendre dans ces mairies pour faire la demande « matérialisée ».

#### Permis de conduire et cartes grises

A demander directement, en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>).

### Inscription sur les listes électorales

Inscription sur les listes électorales avec le **téléservice** ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) - services en ligne) ou avec un formulaire papier (Cerfa 12669\*02) que vous transmettez à la mairie. Dans les deux cas, il vous faudra joindre **vos justificatifs d'identité** (carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande, ou passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande), **et de domicile** (facture de moins de 3 mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe ou attestation d'assurance de moins de 3 mois ou quittance de loyer de moins de 3 mois, à votre nom). Pour mémoire, tout jeune français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans (sauf s'il a déménagé entre-temps).



### Quelles autorisations pour quels travaux ? Pourquoi déclarer mes travaux ?

#### Le permis de construire

- . Agrandissement de votre maison ou d'une annexe au-delà d'une certaine surface si les travaux entraînent la création de plus de 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol ou si les travaux entraînent la création d'une superficie comprise entre 20 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> et que la surface totale de la construction est portée à plus de 150 m<sup>2</sup>.
- . Changement de destination du bâtiment (par exemple, transformation d'un local professionnel ou commercial en habitation) avec modification de la structure porteuse ou de la façade.
- . Construction d'un abri de jardin de plus de 5 m<sup>2</sup> si la hauteur est supérieure à 12 m, ou de plus de 20 m<sup>2</sup> quelle que soit la hauteur.
- . Construction d'une piscine de plus de 100m<sup>2</sup> ou de plus de 1 m 80 de hauteur.

#### La déclaration préalable

- . Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment : création et changement de porte, fenêtre ou toiture et, dans certains cas, ravalement de façade.
- . Construction d'un mur de plus de 2 m.
- . Agrandissement entraînant la création d'une superficie supérieure à 5m<sup>2</sup> et n'entrant pas dans le champ du permis de construire.
- . Changement de destination du bâtiment n'entrant pas dans le champ du permis de construire.
- . Construction d'une piscine de plus de 10 m<sup>2</sup> et de moins de 100 m<sup>2</sup> ou de 1 m 80 de hauteur.
- . Modification du volume de la construction entraînant le percement d'un mur extérieur.
- . Installation d'une caravane au jardin plus de 3 mois/an.



Constituez un dossier à déposer en mairie. Il contiendra le formulaire Cerfa correspondant, disponible sur internet ou en mairie, ainsi que des pièces graphiques : plans, photos. Le délai d'instruction du dossier est de deux mois pour un permis et de un mois pour une déclaration. Sans réponse de votre mairie au terme du délai, vous bénéficiez d'une décision tacite, valant accord.

---

## *Au cours de l'année...*

*Cinq bébés sont arrivés parmi nous dont Marius Pottier, Lyvio Paris-Lefèvre et Baptiste Trinh-Van,  
pour le plus grand plaisir  
de leurs parents, que nous félicitons.*

*Christophe Chevallier et Virginie Cachola  
Nicolas Lechouane et Lucile Guiet  
Antoine Huron et Constance Daguenet  
se sont unis*

*Nicolas Huteau et Fanny Cossedu se sont pacés.*

*Toutes nos félicitations à ces jeunes couples*

*Mais nous avons eu aussi la tristesse de perdre :*

*Marek Rudy  
Pensées à ses proches.*



*La Brune des Alpes*